



**Assemblée générale de l'Association des secrétaires généraux
des parlements francophones (ASGPF)**

Bruxelles, 9 septembre 2019, 9h00

**Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Hôtel de Ligne
Hémicycle
Rue Royale 72
1000 Bruxelles**

Table des matières

Ouverture de l'Assemblée générale	3
1/ Adoption du projet d'ordre du jour.....	3
2/ Adoption du compte rendu de la réunion du Bureau du 18 janvier 2019.....	3
3/ Adoption du compte rendu de l'Assemblée générale tenue à Québec les 7-8 juillet 2018	3
4/ Rapport d'activités 2018-2019	4
5/ Adhésion du Sénat de la Guinée équatoriale et du Sénat de Côté d'Ivoire à l'ASGPF	6
6/ Situation financière de l'association présentée par Michel Bonsaint	6
7/ Relations avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)	6
8/ Point sur la constitution de la liste des référents informatiques	6
9/ Point sur le projet de cours en ligne au bénéfice des fonctionnaires parlementaires, avec l'Université Senghor	6
10/ Bourse de l'ASGPF à un fonctionnaire parlementaire	6
11/ Dates et lieux des prochaines réunions.....	7
12 : Questions diverses	7
Annexe 1 : liste des présents et des excusés	8
Annexe 2 Discours d'ouverture de Mme Marie Joséphine Diallo	12
Annexe 3 : ODJ de l'AG du 9/09/2019	13
Annexe 4 : CR de la réunion du bureau de l'ASGPF du 18/01/2019	14
Annexe 5 : compte rendu de l'Assemblée générale tenue à Québec les 7-8 juillet 2018.....	18
- Présence	18
- 1. Ouverture de l'assemblée générale	19
Mot d'introduction de Michel Bonsaint, trésorier de l'ASGPF	19
Discours de Marie Joséphine Diallo, présidente de l'ASGPF	19
- 2. Adoption du projet d'ordre du jour	19
- 3. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale 2017	19
- 4. Adoption du compte rendu de la réunion du bureau de janvier 2018	19
- 5. Rapport d'activités 2017-2018	19
- 6. Présentation du rapport financier	20
- 7. Relations avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)	20
<i>Intervention de M. Thierry Vanel, SG administratif de l'APF</i>	20
- 8. Point sur la constitution de la liste des référents informatiques	22
- 9. Point sur le projet de cours en ligne au bénéfice des fonctionnaires parlementaires, avec l'Université Senghor	22
- 10. Bourse de l'ASGPF à un fonctionnaire parlementaire	22
- 11. Élection des membres du Bureau	22
- 12. Dates et lieux des prochaines réunions	22
Annexe 6 : Rapport d'activités 2018 – 2019 Bruxelles, 8 – 10 septembre 2019	23
Présenté par :.....	23
Mme Marie Joséphine DIALLO.....	23
Présidente de l'ASGPF	23
Secrétaire Général de l'Assemblée nationale du Sénégal.....	23
Annexe 7 : Rapport financier 2019.....	Erreur ! Signet non défini.

Ouverture de l'Assemblée générale

Lors de son discours de bienvenue, Xavier Baeselen, Greffier du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a rendu hommage au trésorier de l'ASGPF, Michel Bonsaint, Secrétaire général de l'Assemblée nationale participant pour la dernière fois à une assemblée générale de l'Association, car quittant son Parlement pour d'autres fonctions. M. Baseslen a été rejoint en cela par Nagib El Khadi, secrétaire général de la Chambre des Représentants marocaine et membre du bureau de l'ASGPF et par la présidente de l'association, Marie-Joséphine Diallo, secrétaire générale de l'Assemblée nationale du Sénégal, qui lui ont exprimé la gratitude de l'ASGPF quant à son engagement.

Marie Joséphine Diallo a également remercié Philippe Courard, président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, d'avoir bien voulu autoriser la tenue de la réunion du bureau de l'assemblée générale de notre association et du présent séminaire. Elle a également rappelé l'engagement des membres de l'Association qui se traduit par des contributions de qualité et une participation régulière aux réunions de l'ASGPF et aux missions réalisées dans le cadre de notre partenariat avec l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF).

Elle a introduit le séminaire construit autour de deux thèmes : « La communication au service de la transparence parlementaire » et « (Re) connecter les institutions démocratiques aux citoyennes et aux citoyens »

Le premier thème est exploré au travers deux ateliers. Le premier « La communication institutionnelle à l'ère des médias sociaux » porte sur les conséquences de la montée fulgurante des technologies de l'information et de la communication dans les parlements. Il est important pour le personnel parlementaire, d'amener les élus à adopter les nouveaux outils de communication dans l'exercice de leur rôle fondamental, celui d'exprimer la volonté des populations et de rendre compte à ces dernières. Les réseaux sociaux se révèlent aujourd'hui incontournables pour atteindre un large public, notamment les jeunes, qui interagissent souvent par le biais d'appreciations et de commentaires. En conséquence, Marie Joséphine Diallo rappelle combien il est urgent de revoir, dans les différents parlements, les politiques en matière de communication institutionnelle – celle-ci se distinguant de la communication politique – pour les adapter à cette émergence technologique qui contraint à échanger autrement pour être au diapason du monde moderne.

Le deuxième thème du séminaire, à savoir reconnecter les institutions démocratiques aux citoyens, permettra de revenir plus largement sur l'importance de rapprocher davantage les citoyens, particulièrement les plus jeunes des parlements. Il en est de même des questions de transparence et de redevabilité qui sont au cœur des préoccupations des populations.

L'Assemblée générale de l'ASGPF est ensuite déclarée ouverte.

1/ Adoption du projet d'ordre du jour

Voir annexe 3

2/ Adoption du compte rendu de la réunion du Bureau du 18 janvier 2019

Voir annexe 4

3/ Adoption du compte rendu de l'Assemblée générale tenue à Québec les 7-8 juillet 2018

Voir annexe 5

4/ Rapport d'activités 2018-2019

Avant de présenter son rapport, Marie Joséphine Diallo, au nom de l'ASGPF et en son nom personnel, a adressé ses chaleureuses félicitations à l'adresse de M. Amadou Soumahoro, président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire à la suite de son élection à la présidence de l'APF. Elle a rappelé la volonté de l'ASGPF de s'engager à renforcer davantage sa collaboration avec l'APF telle que définie dans l'accord-cadre susmentionné et liant les deux institutions.

a / Le Bureau de l'ASGPF de Bruxelles du septembre 2019

Elle a également évoqué la réunion du bureau de l'ASGPF du 8 septembre 2019 à Bruxelles.

Le bureau a acté :

- la volonté de poursuivre la participation de l'ASGPF aux programmes multilatéraux de développement parlementaire, avec une plus forte implication des secrétaires généraux dans le suivi des actions menées;
- l'élaboration d'un cahier des charges définissant les critères et conditions d'attribution de la bourse de l'ASGPF à un fonctionnaire parlementaire pour effectuer un stage au niveau du secrétariat général d'un parlement de son choix;
- l'organisation de séminaires thématiques lors des assemblées générales afin de renforcer les capacités des collaborateurs et celles des secrétaires généraux;
- la pérennisation de l'atelier conjoint réunissant les présidents de parlement et les secrétaires généraux, à l'image de celui organisé à Québec en juillet 2018 et qui a connu un franc succès;
- la finalisation de la liste des responsables de la sécurité des systèmes informatiques des parlements francophones;
- l'engagement du bureau à consolider et à faire fructifier ses relations de coopération parlementaire avec l'APF
- la définition de nouvelles stratégies pour une plus grande adhésion des parlements à l'ASGPF.

b / La réunion du bureau de Paris de janvier 2018

Marie Joséphine Diallo a également évoqué la réunion du bureau de Paris de janvier 2018 à laquelle Emmanuel Maury, nouveau secrétaire général administratif de l'APF, a participé. M. Maury y a présenté les actions de coopération de l'APF en cours et à venir ainsi que les principaux chantiers dont, notamment, ceux liés à son fonctionnement interne. Il a également donné un aperçu du nouveau cadre stratégique 2019-2022 qui a été adopté en juillet 2019 à Abidjan au cours de la 45^e session de l'APF. De son exposé, il ressort que l'APF souhaiterait améliorer sa communication, mieux faire vivre ses partenariats et évaluer ses actions, mais aussi manifester sa volonté de travailler davantage avec l'ASGPF.

Pour une bonne participation de l'ASGPF et un partenariat bénéfique aux actions de coopération, le bureau a insisté une nouvelle fois sur le respect nécessaire des délais de saisine de deux mois minimum de l'ASGPF par l'APF.

c / La réunion d'assemblée générale de juillet 2018 à Québec

Marie Joséphine Diallo a également évoqué la réunion d'assemblée générale des 7 et 8 juillet 2018 à Québec, en marge de la 44^e session de l'ASGPF, à l'invitation de Michel Bonsaint, secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec et trésorier de l'association. Une trentaine de personnes venues des régions représentées au sein de l'ASGPF y ont pris part, dont 18 secrétaires généraux. Pour la

première fois, participaient également les secrétaires généraux du Congrès de la Nouvelle-Calédonie, des Assemblées nationales du Cap-Vert et de la Guinée équatoriale.

Après l'historique de l'Assemblée nationale du Québec et la présentation du système parlementaire par Michel Bonsaint, les participants ont échangés autour des thèmes d'actualité inscrits à l'ordre du jour: le besoin de faire appel à des experts extérieurs pour l'analyse des dossiers parlementaires; les outils à mettre à la disposition des parlementaires pour l'évaluation des politiques publiques; l'application du code vestimentaire dans un parlement et l'externalisation des services offerts par un parlement. L'assemblée générale a enfin procédé au renouvellement du Bureau.

Prix Geoffroy Dieudonné :

La présidente de l'ASGPF a participé comme membre du jury à l'attribution de ce prix qui a été d'abord décerné à un fonctionnaire sénégalais, puis à une fonctionnaire cambodgienne et enfin, à un fonctionnaire arménien.

Formation Geoffroy Dieudonné :

Une formation a été organisée sur le thème «*Administration et organisation du travail parlementaire*» à Brazzaville du 12 au 17 novembre 2018 par l'Université Senghor et l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF), en relation avec l'ASGPF, au bénéfice des fonctionnaires parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat de la République démocratique du Congo. M. Daniel Constans, conseiller à l'Assemblée nationale française, et Mme Annick Laplante, coordonnatrice aux travaux parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec, ont assuré la formation.

À la demande de l'Assemblée nationale du Niger, une formation identique diplômante s'est tenue à Niamey du 17 au 22 février 2019. MM. Mohammed Lama Hassa, conseiller de direction de la gestion et du contrôle de la Chambre des représentants du Royaume du Maroc, Soumana Traoré, chef de la division des commissions à la direction des services législatifs de l'Assemblée nationale du Mali, et Thierry Marchand, directeur adjoint des services des comptes rendus de l'Assemblée nationale française, y ont assuré également une formation qui a vu la participation des fonctionnaires parlementaires du Niger, du Bénin et du Mali.

Une autre formation est prévue à Kigali, au Rwanda, du 30 septembre au 5 octobre 2019. L'ASGPF est invitée à y désigner trois fonctionnaires de haut niveau en qualité de conférenciers. La région Amérique a déjà désigné M. André Gagnon. La région Europe et la région Afrique vont également nommer chacune un fonctionnaire.

Formation en ligne avec l'Université Senghor :

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) remercie les parlements, une trentaine environ, qui ont réalisé des capsules. La troisième édition de cette formation en ligne se déroulera du 20 mars à la fin de novembre 2020. Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être envoyées au plus tard à la mi-février.

Missions d'évaluation

L'ASGPF a renouvelé sa volonté de participer aux actions de coopération de l'APF.

En ce qui concerne le programme multilatéral de développement parlementaire francophone et les missions d'identification et d'évaluation des besoins, une mission a été réalisée en Haïti en septembre 2018 par MM. Michel Bonsaint, Thomas Dassi, ancien secrétaire général administratif du Bénin, et

André Gagnon, sous-greffier de la Chambre des communes du Canada. Le rapport de la mission d'évaluation des besoins du Parlement haïtien a été validé lors de la réunion du bureau de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF) qui s'est tenue à Bruxelles.

La mission prévue en juillet 2018 en République centrafricaine, qui avait été annulée pour des raisons sécuritaires, a finalement pu être menée du 15 au 17 mai 2019. M. Mohamed Bérété, secrétaire général de l'Assemblée nationale de la République de Guinée, a, dans ce cadre, représenté l'ASGPF, un rapport ayant été établi à son retour.

À la suite du séminaire sur la sécurité des parlements, un devoir à multiples facettes tenu lors de l'assemblée générale de l'ASGPF à Luxembourg, les 8 et 9 juillet 2017, l'idée avait été retenue de dresser une liste de responsables de la sécurité des systèmes informatiques des parlements francophones. Seuls douze parlements ont communiqué le nom de leur responsable. Le bureau de l'ASGPF invite ses membres à se rapprocher à cet effet de son secrétaire administratif.

Concernant les prochaines rencontres de l'ASGPF, la réunion du Bureau se tiendra à Paris, en janvier 2020.

d / réunion de l'APF de Bruxelles des 1^{er} et 2 février 2019.

Conformément à l'accord-cadre liant l'ASGPF et l'APF, l'Association y a été représentée par sa présidente qui a présenté un rapport d'activités.

Annexe 6 : rapport d'activité 2019

5/ Adhésion du Sénat de la Guinée équatoriale et du Sénat de Côte d'Ivoire à l'ASGPF

Après l'adhésion à l'ASGPF du Congrès de la Nouvelle-Calédonie en 2018 à Québec, l'assemblée de Guinée équatoriale et le Sénat de la Côte d'Ivoire – l'Assemblée nationale de ce pays étant déjà membre – ont à leur tour déposé des demandes d'adhésion. Leurs demandes ont été approuvées.

6/ Situation financière de l'association présentée par Michel Bonsaint

Le rapport financier est adopté.

7/ Relations avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

Ce point a été préalablement évoqué lors de la présentation du rapport d'activités.

8/ Point sur la constitution de la liste des référents informatiques

Ce point a été préalablement évoqué lors de la présentation du rapport d'activités.

9/ Point sur le projet de cours en ligne au bénéfice des fonctionnaires parlementaires, avec l'Université Senghor

Ce point a été préalablement évoqué lors de la présentation du rapport d'activités.

10/ Bourse de l'ASGPF à un fonctionnaire parlementaire

Ce point a été préalablement évoqué lors de la présentation du rapport d'activités.

11/ Dates et lieux des prochaines réunions

Bureau 16 et 17 janvier 2020 à Paris

Communication ultérieure de la date et du lieu de réunion de AG statutaire

12 : Questions diverses

L'ordre du jour de l'assemblée générale ayant été épuisé et les différentes présentations ayant été effectuées, la séance est suspendue.

Fin de l'Assemblée générale

Annexe 1 : liste des présents et des excusés

Liste des présents ASGPF

Bureau :

Mme Marie-Joséphine Diallo (Sénégal)	Président
M. André Gagnon (Canada)	Vice-Président
M. Najib El Khadi (Maroc)	Vice-Président
M. Christophe Pallez (France)	Vice-Président
M. Oum Sarith (Cambodge)	Vice-Président
M. Michel Bonsaint (Québec)	Trésorier
M. Xavier Baeselen (Wallonie Bruxelles)	Membre
Mme Guillaumette Kiakouama (Congo Brazzaville)	Membre

Président honoraire

M. Christian Daubie

Membres et délégation accompagnante :

Belgique

M. Frédéric Janssens, Secrétaire général du Parlement de Wallonie

M. Benjamin HURARD, responsable de la Direction des relations extérieures du Parlement de Wallonie

Mme Viviane GÉRARD - Directrice générale des relations extérieures du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

M. Philippe DiNUNZIO - Directeur général - Direction générale des Finances, des Ressources humaines et des Affaires générales du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Mme Julie BOLETTE - Première Conseillère de direction - Direction générale des relations extérieures du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

M. Bruno GEVAERT - Premier Conseiller de direction - Direction générale des relations extérieures du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

M. Gaëtan DEBERDT - Premier Conseiller de direction - Direction générale des Finances, des Ressources humaines et des Affaires générales du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

M. Nicolas SONVILLE - Premier Conseiller de direction - Direction générale des travaux législatifs du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Mme Khadija El Hajjaji - Conseillère - Direction générale des relations extérieures du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Bénin :

M. Mariano OGOUTOLOU, Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Bénin

Burkina Faso

M. Norbert B. TANKOANO, Secrétaire général adjoint de l'Assemblée nationale du Burkina Faso

Cambodge

M. Salim Ly, conseiller du Secrétaire général du Sénat
France

M. Jean Louis SCHROEDT-GIRARD, Secrétaire général

Guinée Equatoriale

M. Victorino Nka Obiang Maye, Secrétaire général du Sénat

M. Matias Obama Engo Sima, secrétaire Administratif de la section Guinée Équatoriale de l'APF

Mali

M. Modibo SIDIBE, Secrétaire Général ;

M. Bakary BALLO, Directeur de la Communication par Intérim

Niger

M. Boubakar TIEMOGO, Secrétaire général de l'Assemblée nationale

M. Issoufou ILLIASSO, collaborateur de M. TIEMOGO

Nouvelle Calédonie

M. Vidjaia Tirou, Secrétaire général du Congrès

République du Congo

Mme Sylviana OKOUA, conseiller, communication du Président de l'Assemblée nationale

République démocratique du Congo

M. Gilbert KIKUDI KONGOLO NDJIBU, Secrétaire général du Sénat

M. Jean-Claude MWEMBO MUKISHI (sénat)

Sénégal

M. Doudou Gaye, collaborateur de Mme Marie-Joséphine Diallo

Togo

M Alphonse Fademba Madakome Waguena

Secrétaire administrative

Mme Leyla Arslan

Les experts :

M. Eric Montigny

M. olivier Rozenberg

M. Robin LEBRUN

Excusés :

Bulgarie

Mme Stefana Georgieva KARASLAVOVA, secrétaire générale de l'Assemblée nationale de Bulgarie

Cap Vert

Mme Marlène DIAS, Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Cap-Vert

Côte d'Ivoire

M. Alain ADDRA, Secrétaire Général de l'Assemblée nationale

Grèce :

M. Georgios MYLONAKIS, Secrétaire général du Parlement hellénique

Hongrie

M. Gabor TOTH, Secrétaire général de l'Assemblée nationale de Hongrie

République démocratique du Congo

M. Jean NGUVULU KHOJI, Secrétaire général de l'Assemblée nationale

Roumanie

M Mihaita CALIMENTE, Secrétaire général adjoint du Sénat

Mme Silvia-Claudia MIHALCEA, Secrétaire générale de la Chambre de Députés de la Roumanie

Suisse

M. Philippe SCHWAB, Secrétaire général de l'Assemblée fédérale de Suisse

Mme Claude BUMANN, Secrétaire permanente du Grand Conseil du Valais

M. Jean-Baptiste Maître, Secrétaire général du Parlement du Jura

M. Yves ROBERT, Administrateur gestionnaire et responsable RH, Secrétaire de la section Vaud à l'APF

Tchad

M. Adrien BEYOM, Secrétaire général e l'Assemblée nationale

APF :

M. Emmanuel Maury

Annexe 2 Discours d'ouverture de Mme Marie Joséphine Diallo

Vous me permettrez, **Chers Collègues, Chers Participants**, de rendre, ici, un hommage, à Michel BONSAINT.

Cher Frère, Michel,

En t'adressant ces mots, je suis animée, à la fois, par des sentiments de tristesse et de bonheur.

Bonheur, car ta nomination au poste de Représentant du Québec à la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO, est bien méritée. C'est une fierté pour l'ASGPF, mais aussi et surtout, pour l'administration parlementaire. Elle est une consécration de ta belle carrière à l'Assemblée nationale du Québec, entamée comme stagiaire et qui t'a conduit aux prestigieuses fonctions de Secrétaire général.

Cette promotion prouve à suffisance que nos assemblées constituent un vivier de compétences sur lesquelles nos Etats peuvent toujours compter. Sans aucun doute, tu relèveras encore ce nouveau défi.

Je suis convaincue que c'est en homme de devoir que tu quittes le monde parlementaire, pour répondre, une fois de plus, à l'appel du devoir. Te connaissant, je sais que cet environnement, qui t'a vu grandir et auquel tu as tout donné, ce milieu souvent hostile, mais que tu as passionnément et patiemment dompté, te manquera beaucoup. Tout comme tu manqueras, j'en suis sûre, à tous nos collègues qui, lors de nos différentes rencontres, ont toujours admiré ton franc-parler.

Personnellement, je perds un collègue loyal et un fidèle ami qui, en toute circonstance, m'a soutenue, conseillée et défendue. En ce moment précis, je veux te réitérer toute ma gratitude et mes sincères remerciements. Je ne te l'ai pas souvent dit, peut-être, mais, cher Michel, sache que tu es un Africain dans l'âme.

Michel, l'Association, par ma voix, te félicite pour la bonne tenue de nos finances, qui nous permettent, aujourd'hui, de mieux répondre aux préoccupations et besoins de nos parlements.

Merci pour tout.

Annexe 3 : ODJ de l'AG du 9/09/2019



**Assemblée générale de l'Association des secrétaires généraux
des parlements francophones (ASGPF)**

Bruxelles, 9 septembre 2019, 9h00

Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée générale
2. Adoption du projet d'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu de la réunion du Bureau du 18 janvier 2019
4. Adoption du compte rendu de l'Assemblée générale tenue à Québec les 7-8 juillet 2018
5. Rapport d'activités 2018-2019
6. Adhésion du Sénat de la Guinée équatoriale et du Sénat de Côte d'Ivoire à l'ASGPF
7. Situation financière de l'association
8. Relations avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
9. Point sur la constitution de la liste des référents informatiques
10. Point sur le projet de cours en ligne au bénéfice des fonctionnaires parlementaires, avec l'Université Senghor
11. Bourse de l'ASGPF à un fonctionnaire parlementaire
12. Dates et lieux des prochaines réunions
13. Questions diverses



**Réunion du Bureau de l'Association des secrétaires généraux
des parlements francophones (ASGPF)**

Paris, le vendredi 18 janvier 2019, 9 h 30

**Salle de la questure
Palais Bourbon
126, rue de l'Université, Paris 7^{ème}**

Projet d'ordre du jour

Présents :

Mme Marie-Joséphine Diallo (Sénégal)	Président
M. Najib El Khadi (Maroc)	Vice-Président
M. Christophe Pallez (France)	Vice-Président
M. Oum Sarith (Cambodge)	Vice-Président
M. Michel Bonsaint (Québec)	Trésorier
M. Xavier Baeselen (Wallonie Bruxelles)	Membre

14. Adoption de l'ordre du jour du Bureau

15. Adoption du compte rendu de la réunion du Bureau tenue à Québec le 6 juillet 2018

Le compte rendu sera enrichi d'ici l'Assemblée générale de l'ASGPF

16. Adoption du compte rendu de l'Assemblée générale tenue à Québec les 7-8 juillet 2018

Le compte rendu sera enrichi d'ici l'Assemblée générale de l'ASGPF

17. Demandes d'adhésion de la Nouvelle Calédonie et de la Guinée équatoriale

La candidature de la Nouvelle-Calédonie a été examinée et adoptée.

Le bureau n'a pas reçu de la Guinée équatoriale une demande formelle d'adhésion.

18. Situation financière de l'association

Au 31 octobre 2017 : solde créditeur de 38 827,85 euros

Au 31 octobre 2018 : solde créditeur de 48 871,55 euros

Recettes en 2018 d'un montant total de 7 500 euros, soit :

- 1 remise de chèque de l'APF de 2 500 euros (31/01/2018) ; 1 remise de chèque de l'APF (04/10/2018) de 2 500 euros
- 1 remise de chèque de 250 euros (05/02/2018) ;
- 1 remise de 250 euros en liquide
- Cotisations complètes de 22 membres par virement de 250 euros (dont une régularisation pour 2017),
- 2 cotisations incomplètes par virement de 230 euros et de 228 euros
- Régularisations de frais bancaires : 249,8 euros.

Tous ces virements correspondent au paiement des cotisations de chaque parlement (250 euros appelés pour chaque chambre).

2 d'entre eux ainsi que l'émetteur du chèque à 250 euros n'ont pu être identifiés.

26 assemblées sont à jour de leur cotisation à l'ASGPF en 2018. Le tableau de la page suivante rend compte de ces éléments.

Dépenses en 2018 d'un montant total de 1093 euros, soit :

- 130,50 euros de frais de tenue de compte;
- 1 018,00 euros : organisation du Bureau de Paris en janvier 2017 (26-29/01/2018)
- 42 euros : Frais de virement
- 481,80 euros : organisation du Bureau de Paris (26/07/2018).

19. Bourse de la présidence (modalités d'attribution...)

Les équipes du Trésorier ont proposé un cahier des charges et une plaquette de présentation de la bourse de la Présidence. Plusieurs amendements ont été proposés. La bourse de la présidence s'appelle désormais la bourse de l'Association des secrétaires généraux des parlements francophones. Dans la plaquette, deux critères de sélection ont été ajoutés :

- La bonne maîtrise de la langue française
- L'appartenance ou la perspective d'appartenance à l'équipe du secrétaire général.

Le premier stage se déroulerait pendant deux semaines entre septembre/ octobre??? 2019 et juin 2020.

20. Relations avec l'APF et prochaines actions de coopération

Emmanuel Maury, le nouveau secrétaire général de l'APF a présenté les prochaines actions de coopération de l'APF ainsi que les principaux chantiers de réflexion de l'APF, notamment sur son fonctionnement interne. L'APF souhaiterait améliorer sa communication, mieux faire vivre ses partenariats, travailler à l'évaluation de son action. De nouveaux recrutements sont envisagés, avec la volonté de renforcer la présence africaine au sein de l'équipe du secrétariat général.

Concernant les missions de coopération de l'APF, deux types de missions doivent être différenciés :

1/ Les missions d'identification des besoins

- Haïti : la mission a été réalisée par MM. Bonsaint, Gagnon et Dassy. Le rapport de la mission d'évaluation des besoins du parlement d'Haïti de septembre 2018 doit être validé lors de la prochaine réunion du bureau de l'APF.
- Madagascar : une mission de suivi et d'audit sur les questions de RH a été effectuée en novembre 2018.
- Mali : Le programme a été suspendu du fait de la situation sécuritaire. Mais des fonctionnaires parlementaires maliens ont pu être formés par ailleurs dans des formations comme le CISAP français, auquel l'APF contribue à travers des bourses.
- République centre africaine : Cette mission prévue en juillet 2018 avait été annulée. Le bureau de l'APF se prononcera le 31 janvier sur son organisation en 2019 mais est dans l'attente d'une réponse de l'ASGPF. Les conditions sécuritaires restent compliquées dans le pays. Un nouveau président a été élu le 29 octobre 2018 après destitution du précédent. Le bureau a rappelé à l'APF, comme lors de la dernière Assemblée générale de juillet 2018 à Québec la nécessité de voir transmis à l'ASGPF les éléments concernant la sécurité. Il ne pourra se prononcer sur cette mission comme sur la formation Senghor à Niamey qu'après examen de cette note récapitulant :
 - Le nom de l'hôtel
 - Les modalités de transports utilisés et leur sécurisation
 - La présence d'un engagement formel de l'assemblée accueillante en termes de sécurité

2/ Les formations présentielle Geoffroy Dieudonné :

Au vu de l'annulation au dernier moment d'un conférencier lors de deux de ces formations, l'APF demande à l'ASGPF la possibilité de pouvoir prévoir un suppléant conférencier.

La prochaine formation a lieu à Niamey au Niger. A la date du bureau, l'APF n'a reçu les candidatures d'aucun conférencier.

Une seconde formation sera prévue en 2019 en Afrique australe;

3/ La formation en ligne

L'APF remercie les nombreux parlements ayant réalisé des capsules. La troisième édition de cette formation en ligne se déroulera du 20 mars à fin novembre 2019. Les candidatures accompagnées de CV doivent être envoyées pour la mi-février au plus tard.

L'APF a évoqué ensuite le CISAP français auquel il contribue financièrement via des bourses et le projet de réalisation d'un annuaire des anciens.

21. Organisation des prochaines réunions : bureau - assemblée générale (lieu et thèmes à déterminer)

Les prochaines réunions de l'Assemblée générale et du bureau se tiendront à Bruxelles les 9 et 10 septembre 2019. Un séminaire sera également organisé autour du thème les administrations parlementaires face à la crise de confiance auxquels font face les parlements, avec un accent mis sur la communication de crise.

22. Questions diverses

- Formation Geoffroy Dieudonné : il a été convenu qu'en l'absence de candidats, fonctionnaires en activité dans les parlements membres, il pourra être fait appel à des jeunes retraités de ces parlements;
- Demande de carte bancaire associée au compte de l'ASGPF

Annexe 5 : compte rendu de l'Assemblée générale tenue à Québec les 7-8 juillet 2018

Présence

Sexe	Nom	Titre	Section	Parlement
M	Xavier Baeselen	Sec. général	Belgique (PFWB)	PFWB
M	Frédéric Janssens	Sec. général	Belgique	Parl. Wallon
M	Emma C. Zobilma/Mantoro	Sec.général	Burkina Faso	Ass.Nat.
M	Oum Sarith	Sec. général	Cambodge	Sénat
M.	Salim Ly		Cambodge	Sénat
M	André Gagnon	Sous Greff	Canada	Ch.Communes
M	Pierre Rodrigue		Canada	
Mme	Marlene Dias	Sec. général	Cap Vert	Ass.Nat.
Mme	Guillaumette Kiakouama	Sec.générale	Congo Brazzaville	Ass nat
M	Mohamed Bérété	Sec. Général	Guinée	Ass.Nat.
M	Victorino Nka Obiang Maye	Secrétaire général du Sénat	Guinée équatoriale	Sénat
M	Vidjaya Tirou	Sec. Général	Nouvelle-Calédonie	Congrès
Mme	Annette M. Boucher	Sec.gén adj	Nouvelle-Écosse	Ass. législative
M	Michel Bonsaint	Sec. général	Québec	Ass.Nat.
M	François Arsenault	directeur général des affaires parlementaires	Québec	Ass.Nat.
M	Siegfried Peters	directeur des affaires juridiques et législatives et de la procédure parlementaire	Québec	Ass.Nat.
Mme	Lalancette Katéri	Dir.gén.Aff.juridiques et parl.	Québec	Ass.Nat.
M	Jean M. Nguvulu Khoji	Sec. Général par intérim	Rép.Dém. Congo	Ass.Nat.
Mme	Izabela CHENCIAN, la	Sec.générale	Roumanie	Sénat
Mme	Marie Joséphine Diallo	Sec. générale	Sénégal	Ass.Nat.
M	Philippe Schwab	Sec. général	Suisse	Conseil des Etats
M	Fademba Madakome Waguena	Sec. Général	Togo	Ass.Nat.
Mme	Claude Bumann	Sec. permanente du Grand Conseil	Valais (Canton)	Grand conseil
M	Yves Robert	gestionnaire administratif	Vaud (Canton)	Grand conseil
M	Parfait Etoung Abena	Sec général	CEMAC	Cté éco mon Afr centr

M. Christophe Pallez, Secrétaire général de la Questure de l'Assemblée nationale française, M. Nagib El Khadi, Secrétaire général de la chambre des représentants du Maroc, M. Marc Rwabahungu, secrétaire général de l'Assemblée nationale du Burundi ont été excusés.

- **1. Ouverture de l'assemblée générale**

Mot d'introduction de Michel Bonsaint, trésorier de l'ASGPF

Après avoir rappelé les objectifs de l'ASGPF, à savoir l'importance de partager entre parlements les expertises et savoirs faire de façon à rendre toujours plus neutre, stable et compétente l'administration parlementaire, après avoir ensuite évoqué le premier atelier conjoint réalisé lors de 44^{ème} session de l'APF entre Présidents de chambres et secrétaires généraux, M. Michel Bonsaint est revenu sur l'histoire de l'assemblée nationale québécoise créée en 1792, mais qui existe sous sa forme actuelle depuis 1867, date de la création du Canada. L'Assemblée s'est inscrite dans un système bicaméral jusqu'en 1968, avant de devenir chambre unique. Elle est composée de 125 parlementaires, élus par suffrage uninominal à un tour, les ministres étant choisis au sein de la majorité parlementaire, le premier ministre étant le chef de la majorité. Sans pouvoir autre que symbolique, la reine d'Angleterre est le chef de l'Etat, représentée par un gouverneur général au Canada et un lieutenant général en territoire, qui signe, entre autres, la prorogation des lois.

L'administration parlementaire est constituée de 700 employés, répartis en deux directions générales qui offrent aux parlementaires et au Parlement et en circonscription un service à la fois technique, financier, en RH, etc. Les députés peuvent avoir jusqu'à 3 bureaux par circonscription, certaines faisant la taille de la France. Bien que très vaste, le pays voit sa population se concentrer sur des pôles très urbanisés.

L'administration est apolitique et neutre, les fonctionnaires parlementaires sont choisis au mérite par concours. La volonté est de rechercher des profils très divers. Même si la mobilité interne est favorisée, les fonctionnaires restent plutôt dans leur secteur de spécialité, ce qui n'est pas le cas de tous les parlements.

Discours de Marie Joséphine Diallo, présidente de l'ASGPF

Mme Marie-Joséphine Diallo, après avoir remercié M. Jacques Chagnon, M. Michel Bonsaint et leurs équipes pour leur accueil à Québec, souligne le succès rencontré par l'atelier conjoint entre Présidents de chambre et Secrétaires généraux, appelant à réitérer l'expérience pour la prochaine session de l'APF/ASGPF.

Elle souhaite également la bienvenue à trois nouveaux secrétaires généraux, du Cap Vert, de Guinée Equatoriale et de Nouvelle Calédonie.

- **2. Adoption du projet d'ordre du jour**

- **3. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale 2017**

- **4. Adoption du compte rendu de la réunion du bureau de janvier 2018**

- **5. Rapport d'activités 2017-2018**

Voir en annexe.

- **6. Présentation du rapport financier**

Le rapport financier est adopté.

- **7. Relations avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)**

Intervention de M. Thierry Vanel, SG administratif de l'APF

Nommé à la session de Luxembourg en 2017, M. Thierry Vanel a fait un point sur les activités de l'APF. Le premier semestre 2018 a été marqué par des réunions institutionnelles, tant de commissions que du réseau des femmes parlementaires et par des conférences régionales, en Europe avec la conférence des Présidents à Bucarest et en Afrique, avec la 26^{ème} assemblée régionale à Praya, Cap Vert.

A Bucarest, dans la perspective d'un retour de la langue française dans les institutions européennes du fait du Brexit, les présidents de section de la région Europe ont repris attaché avec le groupe des euro-députés francophones. A Braya, l'APF a décidé d'organiser en marge de l'Assemblée générale de ONU une conférence parlementaire sur le G5 Sahel.

Le programme de coopération au premier semestre s'est poursuivi au travers de multiples actions de coopération : séminaires parlementaires, réseau de femmes, programme jeunesse, au Sénégal et à Madagascar. La formation en ligne de l'université Senghor a démarré officiellement en mars 2018. Pour cette deuxième année, 35 fonctionnaires parlementaires y participaient, le nombre d'inscrits étant inférieur à celui de la session précédente. Cependant, l'année passée, seules 30 personnes l'avaient suivie jusqu'au bout.

Les stages de fonctionnaires au Secrétariat Général de l'APF : un fonctionnaire du Mali a été reçu et deux stages sont prévus, l'un pour l'Egypte, l'autre pour le Cap Vert. Ce stage se fera entre le 15 septembre et début décembre 2018 pour le Cap vert. Pour l'Egypte, le nombre réduit de fonctionnaires francophones rend l'organisation de ce stage plus difficile.

Deux programmes se terminent l'un en faveur du Mali et l'autre de Madagascar.

L'APF avait envisagé un projet avec le Burkina Faso qui a finalement préféré une coopération bilatérale avec le Canada. Le Burkina Faso préfère une coopération avec l'APF mais plus ciblée, notamment sur l'archivage numérique, sujet sur lequel l'ASGPF pourra être saisie

Deux grands projets concernent la République centrafricaine et Haïti, qui ont fait parvenir récemment leur réponse à l'APF. Pour Haïti, le président du sénat M. Lambert a donné son accord et a défini des dates. Du fait de la suspension des travaux de mi-septembre à mi-janvier 2019, le président du sénat souhaitait une mission d'évaluation pendant le mois d'Août. M. Desrameaux, s'est montré ouvert à décaler la mission d'évaluation des besoins à fin septembre. Avec la République centrafricaine, une date a été fixée pour la semaine du 18 juillet, pour un séminaire et une mission d'évaluation des besoins, date à laquelle M. Thierry Vanel n'était pas favorable, saisissant toutefois l'ASGPF. Les

dates, la situation sécuritaire du pays permettent d'expliquer la difficulté à trouver des candidats. M. Jacques Krabal a accepté d'honorer la mission d'évaluation des besoins à Bangui.

L'APF met également en œuvre un projet de formation avec l'université Senghor. Par le passé, l'APF a organisé une formation au Cambodge. Cette année, il est prévu, une édition similaire soit au Niger, soit au Congo Brazzaville, soit dans les deux pays.

Dans les échanges entre M. Thierry Vanel et les secrétaires généraux, la question du délai de saisie de l'ASGPF a été évoquée. M. Thierry Vanel a rappelé que la question du délai de saisie fait partie de l'accord de partenariat remontant à 2015. Le délai minimum de deux mois doit être respecté. Ont également été évoquées les procédures de sécurité. Les secrétaires généraux engageant leurs responsabilités, tout envoi de fonctionnaire ne pourra se faire que dans un cadre de sécurité minimum. En Centrafrique notamment, les volontaires seront limités dans leur liberté de mouvement. Pour chaque mission, les secrétaires généraux ont manifesté leur souhait de connaître le contexte sécuritaire et les mesures apportées en conséquence.

M. Thierry Vanel a rappelé les procédures mises en place par l'APF : Dès qu'une mission est envisagée, sont étudiées les conditions de sécurité dans le pays, dans la capitale et les quartiers où siège le parlement. L'assemblée accueillante doit se porter garante pour les fonctionnaires formateurs.

Sont examinées :

- les conditions de transport aéroport-hôtel-parlement;
- les conditions de sécurité au sein des parlements

L'APF prend contact avec le centre de sécurité du ministère des affaires étrangères français. Tous les agents de l'APF suivent un stage de sécurité, des liens constants avec le quai d'Orsay sont établis pour veiller aux conditions de sécurité de la mission. Aucune mission ne se déroule en zone classée rouge. Les missions en zone verte sont autorisées. Pour les pays ou zones classés en orange, une enquête plus poussée auprès du centre de sécurité du ministère des affaires étrangères est lancée. Tous les participants sont inscrits sur le site Ariane du ministère des affaires étrangères français, ce qui permet aux autorités françaises de contacter les inscrits par portable pour leur donner des consignes adaptées et les prendre en charge en cas de problème. Une fiche sécurité reprenant l'ensemble des mails entre l'APF et l'officier de sécurité de l'ambassade française sur place et détaillant les conditions de logement et de transport est établie. Dans le cas de la RCA, l'APF a demandé un engagement écrit du président de l'Assemblée, n'ayant pour l'instant qu'un engagement oral. M. Thierry Vanel s'est engagé à transmettre la fiche sécurité établie par l'APF à l'ASGPF synthétisant les éléments vérifiés, les échanges entre services, les engagements de l'assemblée accueillante.

Après un échange entre M. Thierry Vannel et les secrétaires généraux, Mme Marie-Joséphine Diallo a réaffirmé la volonté de l'ASGPF de cheminer avec l'APF dans le cadre de leurs programmes multilatéraux, notamment pour les missions d'évaluation des besoins tout en demandant à ce que l'ASGPF soit informée formellement des garanties prises en termes de sécurité par l'APF et l'assemblée accueillante.

- 8. Point sur la constitution de la liste des référents informatiques

Suite au séminaire sur « la sécurité des parlements : un devoir à multiples facettes », tenu lors de l'assemblée générale de l'ASGPF de Luxembourg, les 8 et 9 juillet 2017, avait été retenue l'idée de dresser une liste des responsables de la sécurité des systèmes informatiques des Parlements francophones. Seuls 6 parlements ont communiqué le nom de leur responsable.

- 9. Point sur le projet de cours en ligne au bénéfice des fonctionnaires parlementaires, avec l'Université Senghor

Une trentaine de fonctionnaires ont bénéficié de capsules de formation portées par l'Université Senghor.

- 10. Bourse de l'ASGPF à un fonctionnaire parlementaire

Une bourse dite de la présidence de l'ASGPF va être instituée dont les modalités seront discutées lors du bureau de l'ASGPF de janvier 2019

La bourse sera mise en œuvre, après :

- une validation par le bureau de janvier des conditions d'attribution et du livret-cahier des charges
 - un examen des candidatures lors du bureau de l'AG de juillet, le stage se déroulant à l'automne 2019.

- 11. Élection des membres du Bureau

Mme Marie-Joséphine Diallo (Sénégal) Président

M. André Gagnon (Canada)	Vice-Président
M. Najib El Khadi (Maroc)	Vice-Président
M. Christophe Pallez (France)	Vice-Président
M. Oum Sarith (Cambodge)	Vice-Président
M. Michel Bonsaint (Québec)	Trésorier

M. Xavier Baeselen (Wallonie Bruxelles) Membre
Mme Guillaumette Kiakouama (Congo Brazzaville)

- 12. Dates et lieux des prochaines réunions

Prochaine réunion du bureau à Paris les 17 et 18 janvier 2019

Prochaine réunion de l'AG, en juillet, probablement en Côte-d'Ivoire

Annexe 6 : Rapport d'activités 2018 – 2019 Bruxelles, 8 – 10 septembre 2019

Présenté par :

Mme Marie Joséphine DIALLO

Présidente de l'ASGPF

Secrétaire Général de l'Assemblée nationale du Sénégal

Chers Collègues,

Chers Participants,

Permettez-moi, à l'entame de mon propos, de réitérer, au nom de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements francophones (ASGPF), et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations à Monsieur Amadou SOUMAHORO, Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, suite à son élection à la présidence de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF).

L'ASGPF l'assure de toute sa disponibilité à œuvrer, à ses côtés, pour le rayonnement des nobles idéaux de la Francophonie, à relever, avec lui, les multiples défis et enjeux qui nous interpellent, et s'engage à renforcer davantage sa collaboration avec l'APF, telle que définie dans l'Accord-Cadre qui lie nos deux institutions.

Chers Collègues,

Chers Participants,

Le rapport d'activités qui vous est présenté, couvre la période allant de juillet 2018 (assemblée générale de Québec), à nos jours.

La vie de notre Association a été rythmée par la tenue régulière des réunions du Bureau, l'Assemblée générale annuelle et la participation aux séminaires de formation Geoffrey-Dieudonné et aux programmes multilatéraux de développement parlementaire, mis en œuvre par l'APF.

REUNION DU BUREAU

Instance chargée d'élaborer le plan d'action de l'Association, le Bureau s'est, tour à tour, réuni à Paris, le 18 janvier 2019, et, ici à Bruxelles, le 8 septembre 2019, pour préparer l'assemblée générale annuelle.

D'importantes décisions y ont été prises, parmi lesquelles :

- la poursuite de la participation de l'ASGPF aux programmes multilatéraux de développement parlementaire, avec une plus forte implication des secrétaires généraux pour le suivi des actions menées ;
- l'élaboration du cahier de charges définissant les critères et conditions d'attribution de la bourse de l'ASGPF à un fonctionnaire parlementaire, pour effectuer un stage au niveau du secrétariat général d'un parlement de son choix ;
- l'organisation de séminaires thématiques lors des assemblées générales, pour le renforcement des capacités et celles de leurs collaborateurs ;
- la pérennisation de l'atelier conjoint Présidents de Parlement et Secrétaires généraux, à l'image de celui organisé à Québec, en juillet 2018, et qui a été un succès ;
- la finalisation de la liste des responsables de la sécurité des systèmes informatiques des parlements francophones ;
- l'engagement du Bureau à consolider, à fructifier ses relations de coopération parlementaire avec l'APF ;
- la définition de nouvelles stratégies pour une plus grande adhésion des parlements à l'ASGPF.

Monsieur Emmanuel MAURY, nouveau Secrétaire général administratif de l'APF, a participé à la réunion du Bureau.

L'ASSEMBLEE GENERALE

Pour rappel, l'Assemblée générale annuelle s'est tenue à Québec, les 7 et 8 juillet 2018, en marge de la 44^{ème} Session de l'APF, à l'invitation de **Monsieur Michel BONSAINT**, Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec, Trésorier de l'Association.

Une trentaine de membres, venus des régions représentées au sein de l'ASGPF, y ont pris part, dont dix-huit (18) secrétaires généraux. L'Association a noté la participation, et ce pour la première fois, des secrétaires généraux du Congrès de la Nouvelle-Calédonie, des Assemblées nationales du Cap-Vert et de la Guinée Equatoriale.

Etait également présent à ces assises **Monsieur Thierry VANEL**, ancien Secrétaire général administratif de l'APF.

Après l'historique de l'Assemblée nationale du Québec et la présentation du système parlementaire par **Monsieur Michel BONSAINT**, des échanges fort intéressants, se sont instaurés autour des thèmes d'actualités inscrits à l'ordre du jour :

- le besoin de faire appel à des experts extérieurs pour l'analyse des dossiers parlementaires ;
- les outils à mettre à la disposition des parlementaires pour l'évaluation des politiques publiques ;
- l'application d'un code vestimentaire dans un parlement ;
- l'externalisation des services offerts par un parlement.

L'Assemblée générale a été l'occasion du renouvellement du Bureau.

AUTRES ACTIVITES

Réunion du Bureau de l'APF :

Le Bureau de l'APF s'est réuni à Bruxelles, les 1^{er} et 2 février 2019. Conformément à l'Accord-Cadre qui lie l'ASGPF et l'APF, l'Association, représentée à cette instance par sa Présidente, y a présenté son rapport d'activités.

SITUATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION

Elle vous sera présentée par notre Trésorier qui est à féliciter pour la bonne tenue de nos finances.

BOURSE DE L'ASGPF

Les modalités d'attribution de cette bourse, instituée en 2018, ont été validées lors de la réunion du Bureau de janvier dernier.

Si ce projet a pu voir le jour, c'est grâce à la bonne gestion des ressources financières de l'ASGPF qui proviennent de la subvention annuelle de l'APF et du versement régulier des cotisations par les parlements. Ce projet de coopération, destiné aux fonctionnaires parlementaires, contribuera davantage au renforcement des capacités du personnel, qui reste une préoccupation majeure.

Les équipes du Trésorier ont proposé un cahier de charges et une plaquette de présentation de la bourse. Des amendements ont été apportés à ces documents qui sont en phase de finalisation. Ils parviendront d'ici à la fin de l'année. Dans la plaquette, deux critères de sélection ont été ajoutés :

- une bonne maîtrise de la langue française,
- l'appartenance ou la perspective d'intégration de l'équipe du secrétaire général.

En clair, le stagiaire serait choisi parmi les membres de l'équipe rapprochée du secrétariat général du parlement bénéficiaire.

Après examen des candidatures, le fonctionnaire désigné effectuera son stage dans le 2^{ème} trimestre de l'année 2020.

RELATIONS AVEC L'APF

Monsieur Emmanuel MAURY, nouvellement nommé Secrétaire général administratif de l'APF, a présenté devant le Bureau de l'ASGPF, le 18 janvier dernier, les actions de coopération de l'APF en cours et à venir, ainsi que les principaux chantiers, notamment son fonctionnement interne. Il a également donné un aperçu du nouveau cadre stratégique 2019-2022, qui a été adopté, en juillet dernier, à Abidjan, au cours de la 45^{ème} Session de l'APF.

De son exposé, il ressort que l'APF souhaiterait améliorer sa communication, mieux faire vivre ses partenariats et évaluer ses actions et manifester sa volonté de renforcer la présence africaine au sein de l'équipe du secrétariat général.

L'ASGPF a réaffirmé sa volonté à participer aux actions de coopération, et s'est engagée, une fois de plus, à mettre à la disposition de l'APF l'expertise de ses membres, chaque fois que de besoin, dans le cadre des programmes multilatéraux, des missions d'évaluation des besoins, tout en demandant

à être informée formellement des garanties prises en termes de sécurité par l'APF et l'assemblée accueillante.

Pour une bonne participation de l'ASGPF et un partenariat bénéfique aux actions de coopération, le Bureau a insisté, une fois de plus, sur :

- les délais de saisine, par l'APF, pour l'organisation d'une mission commune (un minimum de deux (02) mois, si possible) ;
- le renforcement du dialogue entre les deux organisations pour définir et valider les priorités des plans de formation des programmes multilatéraux. La concertation, à ce stade, permettra, en effet, une meilleure appropriation de la matrice des actions de formation par les parlements, gage d'un meilleur engagement de la part des assemblées.

PROGRAMME MULTILATERAL DE DEVELOPPEMENT PARLEMENTAIRE FRANCOPHONE

- **Missions d'identification des besoins :**

→Haïti :

La mission a été réalisée, en septembre 2018, par Messieurs Michel BONSAINT, Thomas DASSI, Secrétaire général administratif du Bénin et André GAGNON, Sous-greffier de la Chambre des Communes du Canada. Le rapport de la mission d'évaluation des besoins du Parlement haïtien a été validé, lors de la réunion du Bureau de l'APF qui s'est tenue à Bruxelles, en février dernier.

→République centrafricaine :

Cette mission, prévue en juillet 2018, avait été annulée pour des raisons sécuritaires. Mais, elle a pu s'effectuer du 15 au 17 mai 2019.

Monsieur Mohamed BERETE, Secrétaire général de l'Assemblée nationale de la République de Guinée, y a représenté l'ASGPF.

L'APF s'emploie à l'exploitation des recommandations qui y sont ressorties pour la mise en place, en concertation avec l'OIF, d'un programme multilatéral de développement parlementaire francophone.

FORMATION GEOFFREY-DIEUDONNE

Pour rappel, Geoffrey Dieudonné était un fonctionnaire du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui a péri, au Mali, dans l'attentat du Radisson Blue, alors qu'il participait à une formation destinée aux fonctions parlementaires de l'Assemblée nationale du Mali.

L'APF a institué un prix pour perpétuer sa mémoire. La Présidente de l'ASGPF est membre du Jury.

Il a été décerné la première fois à un fonctionnaire de l'Assemblée nationale du Sénégal, qui participait à la formation, puis à une cambodgienne qui a choisi le Sénégal pour y effectuer son stage et le 3^{ème} prix est allé à un fonctionnaire parlementaire de la Serbie.

Une formation Geoffrey-Dieudonné sur le thème « **Administration et organisation du travail parlementaire** », a été organisée, à Brazzaville, du 12 octobre au 17 novembre 2018, par l'Université Senghor, l'APF, en relation avec l'ASGPF, au bénéfice des fonctionnaires parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat de la République du Congo. Des fonctionnaires parlementaires de l'Assemblée nationale de la République Démocratique du Congo y ont également pris part. Deux assemblées, membres de l'ASGPF ont envoyé deux fonctionnaires pour assurer la formation : M. Daniel Constans, conseiller à l'Assemblée nationale française et Mme Anik Laplante, coordinatrice aux travaux parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec

A la demande de l'Assemblée nationale du Niger, une formation identique diplômante Geoffrey-Dieudonné, s'est tenue à Niamey, du 17 au 22 février 2019. Trois assemblées, membres de l'ASGPF ont envoyé deux fonctionnaires pour assurer la formation : M. Mohamed Lamamri, Conseiller, Direction de la Législation et du Contrôle de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc ; M. Soumana Traore, Chef de division des Commissions à la Direction des services législatifs de l'Assemblée nationale (Mali), M. Thierry Marchand, Directeur adjoint des services des Comptes rendus à l'Assemblée Nationale (France)

Cette formation a vu la participation des fonctionnaires parlementaires des Assemblées nationales du Niger, du Bénin et du Mali.

Une autre formation est prévue à Kigali, au Rwanda, du 30 septembre au 5 octobre 2019.

L'ASGPF est invitée à y désigner trois (03) fonctionnaires de haut niveau en qualité de conférenciers. La région Amérique a désigné Monsieur André GAGNON. Les régions Europe et Afrique devront communiquées, dans les meilleurs délais, à la Secrétaire administratif, les noms des représentants de l'ASGPF à cette rencontre.

Permettez-moi d'apporter, ici, une précision.

En effet, en lien avec l'Institut parlementaire du Cambodge (IPC), l'APF organise, et ce pour la seconde fois, une formation certifiante technique à l'attention des fonctionnaires parlementaires cambodgiennes et de la sous-région.

L'ASGPF n'y est pas associée.

Le choix du conférencier est fait par le Secrétaire général de l'APF.

FORMATION EN LIGNE AVEC L'UNIVERSITE SENGHOR

L'APF remercie les parlements (une trentaine environ), qui ont réalisé des capsules. La troisième édition de cette formation en ligne se déroulera du 20 mars à fin novembre 2020. Les candidatures accompagnées d'un CV doivent être envoyées à la mi-février au plus tard.

CONSTITUTION DE LA LISTE DES REFERENTS INFORMATIQUES

Suite au séminaire sur « **la sécurité des parlements : un devoir à multiples facettes** », tenu lors de l'Assemblée générale de l'ASGPF de Luxembourg, les 8 et 9 juillet 2017, il avait été retenu l'idée de dresser une liste des responsables de la sécurité des systèmes informatiques des Parlements francophones. Seuls douze parlements ont communiqué le nom de leur responsable.

Le Bureau de l'ASGPF vous invite à vous rapprocher, à cet effet, de Madame Leyla Arslan, notre Secrétaire administrative.

ADHESIONS A L'ASGPF

Après le Congrès de la Nouvelle Calédonie l'année dernière, à Québec, c'est au tour de la Guinée équatoriale et du Sénat de la Côte d'Ivoire de voir leur demande d'adhésion acceptée par le Bureau.

Toutes nos félicitations à ces nouveaux membres.

Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous et comptons sur vos expériences respectives, pour hisser haut le flambeau de l'Association.

PROCHAINES RENCONTRES DE L'ASGPF

La réunion du Bureau se tiendra à Paris, en janvier 2020.

La date et le lieu de l'Assemblée générale vous seront communiqués ultérieurement.